

**À la recherche de l'équité entre les sexes dans le domaine de l'entraînement :
Opinions des athlètes féminines sur la carrière d'entraîneure**

Le présent article prend appui sur les nombreuses recherches menées au cours de la dernière décennie qui présentent l'entraînement comme un choix de carrière intéressant pour les athlètes féminines. Les auteures confirment que ces femmes continuent d'opter pour d'autres professions, ce qui s'avère préoccupant. Les recommandations rationnelles et réalistes qu'elles proposent cadrent parfaitement avec les multiples idées exprimées dans de précédents articles du *Journal* et ailleurs, notamment dans les travaux sur l'équité entre les sexes dans le système sportif interuniversitaire canadien des professeurs Bruce Kidd et Peter Donnelly de l'Université de Toronto. Le *Journal* demande à tous les intervenants et intervenantes du système sportif de prendre des mesures concertées afin de créer un environnement qui incitera les athlètes féminines à considérer l'entraînement comme un choix de carrière viable. — *Sheila Robertson, rédactrice en chef du Journal*

Les avis exprimés dans les articles du Journal canadien des entraîneures sont ceux de leurs auteures et auteurs et ne reflètent aucunement les politiques de l'Association canadienne des entraîneurs.

Journal canadien des entraîneurs

En ligne

Juillet 2014, Vol. 14, N° 2

**À la recherche de l'équité entre les sexes dans le domaine de l'entraînement :
Opinions des athlètes féminines sur la carrière d'entraîneure**

Par Gretchen Kerr et Jenessa Banwell

Le nombre restreint de femmes qui exercent la profession d'entraîneure à tous les niveaux du sport est un problème qui a été soulevé à maintes reprises, aussi

bien au Canada qu'à l'échelle internationale; à vrai dire, l'atteinte de l'équité entre les sexes dans le domaine de l'entraînement est un sujet qui retient l'attention depuis plus de 50 ans. Bien que de nombreuses recommandations importantes aient été formulées pour remédier à la situation, nous nous sommes penchées principalement sur celle qui propose de réexaminer le processus de recrutement. Divers auteurs et auteures ont avancé que les athlètes féminines représentaient un bassin inexploité pour le recrutement de candidates entraîneures. Une étude récente réalisée auprès des directeurs et des directrices des sports de Sport interuniversitaire canadien (SIC) révèle que ceux-ci et celles-ci souhaitent avoir plus d'informations sur l'intérêt des athlètes féminines pour la profession d'entraîneure et, le cas échéant, sur les raisons pour lesquelles elles n'envisagent pas de poursuivre cette carrière. Nous nous sommes attardées à cette importante question en plus de chercher à offrir un portrait plus complet des opinions que les athlètes féminines expriment à propos d'une éventuelle carrière d'entraîneure.

Neuf athlètes féminines de SIC toujours actives ou ayant récemment mis fin à leur carrière sportive ont été interrogées à propos de l'opinion qu'elles avaient de la carrière d'entraîneure. Les entrevues visaient à susciter une discussion sur leur vision de la carrière d'entraîneure, sur leur perception des avantages et des défis associés à la profession d'entraîneure, sur leur désir de poursuivre une telle carrière et sur leur opinion quant à la viabilité de ce choix de carrière. Les entrevues ont permis de dégager les trois grandes conclusions ci-après.

- Aucune des athlètes n'envisageait de poursuivre une carrière d'entraîneure. Elles ont toutes offert une réponse sans équivoque : «Je n'envisage pas de faire carrière dans l'entraînement.» «Je n'y ai jamais songé sérieusement, non.» «Ce n'est pas une carrière traditionnelle.» «J'y ai effectivement pensé, mais pas comme carrière à plein temps.»
- Les raisons invoquées étaient notamment le désir de poursuivre une carrière dans le domaine dans lequel elles étudiaient et auquel elles vouaient un intérêt académique et professionnel au-delà du sport, les facteurs dissuasifs associés à la prédominance masculine perçue et la perception d'un manque de ressources financières dans les activités d'entraînement.
- Si on leur offrait la possibilité d'être entraîneures, elles la saisiraient.

Autres aspirations professionnelles

La raison la plus souvent mentionnée par les athlètes pour expliquer pourquoi elles ne souhaitaient pas opter pour la carrière d'entraîneure était le désir de poursuivre leurs intérêts universitaires sur le plan professionnel. Une des athlètes a affirmé ce qui suit : «J'aime beaucoup le sport mais je ne voudrais pas en faire une carrière, je préfère le pratiquer comme passe-temps plutôt que de l'enseigner [...] et quand j'arrêterai [de pratiquer ce sport], ce [le sport] sera terminé pour moi.»

Une autre athlète était du même avis et a expliqué que lorsque sa carrière au sein de SIC prendrait fin, «J'aimerais me concentrer sur autre chose». L'«autre chose» en question était, pour la plupart, leur domaine d'études. Étant donné que les athlètes interrogées s'appliquaient à décrocher un diplôme universitaire ou avaient récemment obtenu un tel diplôme, leurs intérêts professionnels étaient principalement liés à leur champ d'études universitaires. Par exemple, une athlète a indiqué ceci : «J'aime beaucoup les enfants; je voudrais travailler dans un type de milieu [un hôpital] où on fait de la réadaptation ou avec des enfants qui ont des retards de développement, ou quelque chose comme ça. Je me vois davantage dans ce domaine.» Il est étonnant que cette athlète, qui souhaite travailler avec des enfants et des personnes qui ont des besoins particuliers, n'envisage pas une carrière dans l'entraînement, un domaine où la demande provenant de cette clientèle est élevée.

Il convient également de souligner que certaines athlètes qui travaillent actuellement à titre d'entraîneures à temps partiel pendant leurs études sont prêtes à abandonner ce poste d'entraîneure pour poursuivre leurs intérêts universitaires. Une athlète a notamment offert l'explication suivante : «Au début, j'aimais bien l'entraînement et l'entraînement était vraiment un bon travail, mais, après ma deuxième année d'université, beaucoup de mes amies ont commencé à avoir des emplois dans leur domaine et je me suis dit 'D'accord, je veux faire quelque chose comme ça'. C'est peut-être parce que j'étais dans cet état d'esprit que je n'appréciais plus vraiment l'entraînement.»

Il est également surprenant que les athlètes n'aient pas envisagé l'entraînement comme un choix de carrière viable compte tenu de la compétitivité actuelle sur le

marché de l'emploi et de la difficulté à décrocher un poste dans le domaine d'études privilégié. En outre, on pourrait soutenir qu'étant donné la pénurie de femmes dans le domaine de l'entraînement, elles seraient des candidates hautement recherchées pour combler un poste d'entraîneure.

La prédominance masculine dans le sport est un facteur dissuasif

Les athlètes ont mentionné que la culture à prédominance masculine du sport était perçue comme un obstacle à la poursuite d'une carrière en entraînement et qu'il s'agissait de l'une des raisons pour lesquelles elles avaient quitté le poste d'entraîneure qu'elles occupaient. Une athlète a décrit comment elle imaginait la situation d'une entraîneure dans un milieu sportif à prédominance masculine ainsi : «Si vous pratiquez ce sport [et] vous avez joué au niveau féminin [...] [les gars] vont sûrement dire 'Eh bien, tu ne comprends pas'. Par exemple, si vous prenez une décision, ils diront 'Ce n'est pas la bonne décision'.» Cette athlète croyait que les entraîneurs masculins considèrent que les entraîneures sont moins bien informées et moins crédibles.

Une autre athlète a exprimé la frustration qu'elle ressentait dans son environnement sportif dans le cadre de son travail avec ses collègues masculins : «Beaucoup d'hommes [qui exercent la profession d'entraîneur] sont une source de frustration. Par exemple, j'ai dû pourchasser mon patron pour qu'il me donne mon horaire, pour recevoir mon salaire, pour qu'il réponde aux courriels [...]» Elle a ajouté : «C'est un environnement où on se sent rabaissée, et il y a beaucoup d'hommes qui y évoluent. J'ai le sentiment que les gars pensent toujours 'J'en sais plus que toi', et que même s'ils ne le disent pas tout haut, ils le démontrent par leur attitude. Lorsque j'étais plus jeune, je savais que je ne savais rien parce que j'étais jeune, mais je suis entraîneure depuis cinq ans et j'ai vu certaines choses qui fonctionnaient, je suis moi-même une joueuse. Je ne suis pas parfaite [...] mais j'ai souvent l'impression qu'on me traite avec condescendance.»

Une athlète a cessé d'œuvrer comme entraîneure en raison des frustrations engendrées par la prédominance masculine. Elle a expliqué : «Je crois que le problème, c'est que [le sport] est majoritairement dirigé par des hommes, et je suis désolée si cela semble méchant, par des hommes stupides qui ne sont pas allés à l'université [...]. Tous ces hommes d'âge moyen qui croient tout savoir mais qui font des fautes d'orthographe dans leurs courriels, qui ne vous donnent pas

«votre horaire à temps [...] cet environnement m'a vraiment rebutée [par rapport à l'entraînement] [...]». Toutes les athlètes ont, explicitement ou implicitement, exprimé des préoccupations à l'endroit du manque de professionnalisme dans le domaine de l'entraînement.

L'entraînement n'est pas payant

Les salaires peu élevés étaient perçus comme un aspect ingrat d'une carrière en entraînement. En ce qui a trait aux obstacles, l'une des athlètes a eu ces propos : «Probablement le salaire. Pour se lancer dans l'entraînement [...] pour acquérir l'expérience requise pour faire carrière dans ce domaine, il faudrait d'abord travailler bénévolement. Donc, si vous voulez vraiment le faire [devenir entraîneure], eh bien, vous n'allez pas être payée au début, alors ce sera difficile de gagner votre vie.»

Beaucoup d'athlètes partageaient cet avis : «Trouver un travail qui paie, qui paie suffisamment, est difficile. Je ne crois pas qu'il soit possible d'en trouver un qui offre un salaire suffisant en travaillant seulement comme entraîneure.» Une athlète a soulevé un point intéressant, à savoir que l'entraînement n'était pas un choix de carrière traditionnel, ce qu'elle trouvait rébarbatif. Elle a ajouté : «Personne ne parle de ce qu'il faut faire pour gagner de l'argent en entraînant.» La perception de ces athlètes relativement aux faibles salaires touchés par les entraîneurs et les entraîneures correspond à l'opinion exprimée par des athlètes féminines universitaires lors d'une étude similaire menée en 2004. Toutefois, en 2014, les athlètes laissent entendre que peu d'informations sont fournies pour aider les athlètes féminines à comprendre la façon d'accéder à la stabilité financière dans la profession d'entraîneure. Pour améliorer le recrutement, il serait alors judicieux de renseigner les athlètes féminines sur les aspects financiers de l'entraînement.

Toutefois, lorsque l'occasion se présente...

Étant donné que ces athlètes n'envisageaient pas l'entraînement comme un choix de carrière viable, il est intéressant de constater que si on leur offrait la possibilité de travailler comme entraîneures, elles la saisiraient. Une athlète a reconnu : «Je crois que si on me l'offrait [un poste], je l'accepterais [...]»

Une autre a dit ceci : «S'il y avait plus de possibilités pour moi [dans mon sport], je le ferais [entraîner]. Dans un monde idéal, si je pouvais être entraîneure à plein temps pour un club, une université ou une équipe provinciale, je le ferais, c'est certain. Je suivrais les cours requis, j'obtiendrais mes certifications, et je saisisrais cette occasion. Ce serait ma motivation, c'est certain.» Elle a expliqué que les possibilités se font rares actuellement et que les gens qui acceptent un poste d'entraîneur ou d'entraîneure ne quittent pas leurs fonctions, ce qui signifie que les jeunes comme elle n'ont pas beaucoup d'occasions de faire leur entrée dans la profession. Les conclusions tirées à la suite des entrevues démontrent clairement que ces athlètes n'envisageaient pas l'entraînement comme un choix, en grande partie parce qu'elles estimaient qu'il n'y avait pas de possibilités pour elles dans ce domaine.

Guider les athlètes féminines vers une carrière enrichissante dans l'entraînement

Il est révélateur de constater que, bien que ces athlètes féminines qui achèvent leurs études ou qui ont récemment obtenu leur diplôme n'envisagent actuellement pas une carrière en entraînement, elles affirment néanmoins qu'elles deviendraient entraîneures si l'occasion se présentait, malgré des obstacles perçus comme la prédominance masculine et les avantages financiers incertains. On pourrait conclure que ces athlètes ne choisissent pas la carrière d'entraîneure parce qu'elles ne croient pas que des possibilités s'offrent à elles. Par conséquent, le défi consiste à véhiculer le message qu'il existe des possibilités et que la carrière d'entraîneure est une option viable pendant que les athlètes féminines sont toujours impliquées dans le sport.

De plus, pour que davantage de femmes choisissent la profession d'entraîneure, il serait utile que les athlètes féminines reçoivent plus de conseils et d'informations à propos des moyens pouvant leur permettre d'accéder à ces occasions d'entraînement. La mise en place d'une telle structure d'accès à la carrière devrait débuter alors que les athlètes font encore partie du système de compétition, de manière à ce qu'elles ne se tournent pas vers d'autres intérêts ou objectifs professionnels. Les directeurs et les directrices des sports de SIC soutiennent cette recommandation et soumettent la proposition suivante : «Un processus formel délibéré visant à recruter et à former des entraîneures qui prendront part

à des stages pratiques pendant [leur] carrière interuniversitaire ou olympique [...].»

La préparation délibérée des athlètes féminines en vue d'une carrière en entraînement devrait se faire par l'entremise de possibilités de travailler avec des entraîneurs et des entraîneures d'un niveau plus élevé ou plus expérimentés. Il s'agirait alors de leur offrir l'occasion de travailler avec des entraîneurs et entraîneures mentors, des jeunes athlètes ou des équipes de développement tandis qu'elles sont toujours des athlètes de compétition. Les enjeux propres aux entraîneures féminines devraient être pris en compte, notamment ceux qui sont mentionnés dans les ouvrages de recherche, par exemple, le contrôle que les hommes exercent sur le sport, le manque de modèles, la lesbophobie, la précarité de l'emploi, les salaires peu élevés, la violence sexiste, la conciliation travail-vie, l'hésitation des employeurs à embaucher des entraîneures et les stéréotypes relatifs à l'incapacité des femmes à occuper des postes de haut niveau en entraînement. Une telle structure permettrait aux athlètes féminines d'acquérir progressivement les connaissances pratiques et théoriques requises et d'opérer les réflexions nécessaires pour faire leur entrée dans la profession d'entraîneure et mener leur carrière avec succès.

Créer des possibilités pour les femmes dans le domaine de l'entraînement, orienter les athlètes féminines en particulier vers ces possibilités et leur offrir du mentorat pendant qu'elles mettent ces possibilités à profit sont des décisions qui auront une incidence sur la structure du sport et de la formation des entraîneurs et des entraîneures. Il semble naturel d'intégrer la formation et les possibilités liées à l'entraînement aux programmes universitaires de sciences de l'activité physique, d'éducation physique ou d'études sportives étant donné les connaissances que ceux-ci permettent d'acquérir au sujet de la croissance et du développement, de la psychologie et de la physiologie du sport ainsi que de la pédagogie, qui sont tous pertinents dans le contexte de l'entraînement. De plus, beaucoup d'athlètes féminines de SIC sont inscrites à des programmes universitaires liés aux sciences de l'activité physique. Il semble donc qu'il existe actuellement une réserve d'expertise inexploitée. Si ces programmes universitaires établissaient des partenariats avec les organismes provinciaux et nationaux de sport afin d'offrir des expériences d'entraînement pratiques, les

athlètes féminines bénéficieraient d'une meilleure préparation en vue de leur carrière d'entraîneure.

Si les athlètes féminines ont besoin d'accéder à des possibilités pour choisir la carrière d'entraîneure, il incombe alors aux organismes de sport et aux programmes universitaires de sport d'unir leurs efforts afin d'établir, de mettre en œuvre et de proposer une structure de carrière qui offre ces possibilités.

Nos recommandations

On peut donc en conclure que les mesures ci-après amélioreraient le processus de recrutement des athlètes féminines pour les postes en entraînement :

- élaborer des stratégies de recrutement ciblant les athlètes féminines qui affichent des prédispositions vis-à-vis l'entraînement;
- recruter des entraîneurs et des administrateurs masculins qui appuieront les jeunes entraîneures et agiront comme mentors auprès de celles-ci;
- définir le cheminement qui mène à une carrière en entraînement et faire connaître ce dernier aux athlètes féminines;
- offrir la possibilité d'effectuer des stages pratiques à titre d'entraîneure;
- jumeler l'expérience pratique de l'entraînement à une formation théorique plus formelle dispensée dans le cadre de cours, d'ateliers et de séminaires.

À propos des auteures

Gretchen Kerr est professeure et vice-doyenne à la Faculté des sciences de l'activité physique et de l'éducation physique de l'Université de Toronto. Elle a publié de nombreux articles sur des sujets tels que le bien-être des athlètes et les femmes et l'entraînement. Elle œuvre en outre à titre d'agente responsable des plaintes de harcèlement pour le compte de Gymnastique Canada et de Gymnastics Ontario.

Jenessa Banwell est étudiante au doctorat à la Faculté des sciences de l'activité physique de l'Université de Toronto. Dans le cadre de son mémoire de maîtrise, elle s'est penchée sur le rôle des entraîneurs et des entraîneures dans la facilitation du développement personnel des étudiants et étudiantes athlètes au niveau du sport interuniversitaire. Elle possède de nombreuses années d'expérience en tant qu'athlète et entraîneure de soccer de compétition.

Les références seront fournies sur demande.